



Métiers de la petite enfance

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1. CAP petite enfance
- ▶ 2. Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)
- ▶ 3. Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
- ▶ 4. Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)
- ▶ 5. Auxiliaire de puériculture
- ▶ 6. Éducateur de jeunes enfants
- ▶ 7. Puéricultrice
- ▶ 8. Assistante maternelle
- ▶ 9. Assistante familiale

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com
www.ijbourgogne.com

www.facebook.com/crijbourgogne
www.twitter.com/crij_bourgogne

1. CAP petite enfance

Il se prépare en deux ans.

Ce CAP s'adresse à des élèves issus de 3ème, sur dossier d'orientation.

Les personnes diplômées contribueront au développement et à l'éducation de l'enfant, à l'entretien et à l'hygiène de son cadre de vie. Elles travailleront dans des collectivités d'enfants de 0 à 6 ans environ (écoles maternelles, garderies périscolaires, crèches, halte-garderies, centres de vacances), au domicile des parents, ou à leur propre domicile. Elles pourront devenir assistante maternelle ou Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Côte-d'Or

Lycée Désiré Nisard

19 rue de Seine - BP 61
21402 Châtillon-sur-Seine Cedex
Tél. : 03 80 91 82 82
e-mail : contact@lycee-nisard.com
Site Internet : www.lycee-nisard.com

- CAP petite enfance
- Modalité(s) de formation : formation initiale

CFA Les Arcades

13 rue du Vieux Collège - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 66 12 13
e-mail : centre.formation@groupearcades.fr
Site Internet : www.lyceelesarcades.fr
Etablissement privé sous contrat

- CAP petite enfance
- Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation

Transvers'al formations

10 rue au Loup
21170 Saint-Symphorien-sur-Saône
Tél. : 03 80 37 15 50 ou 06 41 77 10 84
e-mail : transversal.formations@gmail.com
Site Internet : www.transversal-formations.fr

Lieux d'accueil :
56 rue Saint-Martin - 21250 Seurre.
Etablissement privé

- CAP petite enfance
- Modalité(s) de formation : formation professionnelle continue
Durée de formation : Formation sur 1 an (de septembre à mai).



35 heures de cours par semaine avec 14 semaines de stage pratique.
Lieu des cours : 56 Rue Saint Martin - 21250 Seurre.

Nièvre

Lycée des métiers François Mitterrand

1 rue Pierre Mendès France
58120 Château-Chinon
Tél. : 03 86 79 48 00
e-mail : 0580552k@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyc58-fmitterrand.ac-dijon.fr>

• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage
Lieu d'inscription : L'inscription se fait au CFA de l'éducation Nationale à Chalon-sur-Saône (03 85 43 87 67).

Saône-et-Loire

CFA de l'Education nationale de Bourgogne

141 avenue Boucicaud - BP 50099
71321 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél. : 03 85 43 87 67
e-mail : cfa@ac-dijon.fr
CFA "hors murs", il est présent sur tout le territoire de la Bourgogne, les formations en apprentissage sont réparties dans les lycées publics de l'académie de Dijon.

• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage
Lieu des cours : LP François Mitterrand à Château-Chinon (58).

Institut de formation, d'animation et de conseil - IFAC Bourgogne

21 rue Edouard Bénès - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 42 90 75
e-mail : bourgogne@ifac.asso.fr
Site Internet : www.ifac.asso.fr ou www.bafa-bafd.net

• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : formation professionnelle continue
Durée de formation : 600 h de formation théorique et 12 semaines de stage pratique (35 h par semaine) réparties en 3 stages.
Lieu des cours : Pôle associatif Paul Langevin - 2 rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon-sur-Saône - e-mail : cap-ce@ifac.asso.fr
Conditions d'admission : Tests (écrits) de sélection en mathématiques et en français (niveau 3ème) + oral de motivation.
Coût de la formation : 3 000 € pour le parcours complet - 5 300 € dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'une prise en charge par l'employeur.

Lycée privé Saint-Charles

Ensemble Saint-Charles
3 rue du Général Giraud
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 45 83 35
Site Internet : www.ensemblestcharles71.fr
Etablissement privé sous contrat

• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : formation initiale

Centre de formation continue Frédéric Ozanam

45 rue de l'Héritan
71000 Mâcon
Tél. : 03 85 21 19 40
e-mail : accueil.formation@ndozanam.org
Site Internet : www.notre-dame-ozanam.fr
Etablissement privé
• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : contrat de professionnalisation/formation professionnelle continue
Durée de formation : Formation sur 1 an (sur 4 à 5 jours par semaine), 400 heures de cours en centre de formation et 420 heures de stage minimum (12 à 13 semaines auprès d'enfants de 0 à 6 ans).
Conditions d'admission : Etre titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP, BEP, BEPA...).

Yonne

Lycée des métiers Vauban

22 rue Faidherbe - BP 60
89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 59 80
e-mail : 0890819g@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyc89-vauban.ac-dijon.fr>
• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : formation initiale

Sainte-Colombe formations

2 rue Henri Cavallier
89100 Saint-Denis-lès-Sens
Tél. : 03 86 64 80 00
e-mail : contact@saintecolombeformations.fr
Site Internet : www.saintecolombeformations.fr
Etablissement privé hors contrat
• CAP petite enfance
Modalité(s) de formation : formation professionnelle continue
Durée de formation : Formation sur 1 an. 560h de formation théorique et 420h de stage pratique (3 stages de 4 semaines).
Conditions d'admission : Avoir + de 18 ans, avec ou sans diplôme.
Coût de la formation : 70 € de frais de dossier + 1600 € de frais de formation.
Modalités de recrutement : Test écrit (début juillet) + test oral (mi-juillet). La formation débute en septembre.

2. Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)

Ce Bac Pro (en trois ans) remplace l'ancien BEP carrières sanitaires et sociales. Les titulaires de ce Bac Pro peuvent avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la Santé et du Social et en particulier aux BTS du champ sanitaire et social.

L'accent de cette formation est mis sur la qualité des pratiques professionnelles (22 semaines de stage réparties sur 3 ans).



Ce sont les 4 âges de la vie qui sont pris en compte dans cette formation :

- Enfance
- Adolescence,
- Adulte,
- Personnes âgées.

Deux options possibles :

- Option A : « à domicile »
- Option B : « en structure »

Côte-d'Or

Lycée Etienne-Jules Marey

5 rue du 16ème Chasseurs

21200 Beaune

Tél. : 03 80 24 83 00

e-mail : 0212045j@ac-dijon.fr

Site Internet : <http://lycee-marey-beaune.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Groupe scolaire Saint-Vincent - Saint-Bernard

9 rue Ernest Humblot - BP 26

21400 Châtillon-sur-Seine cedex

Tél. : 03 80 91 52 05

e-mail : saint.vincent.sec@wanadoo.fr

Site Internet : www.lyceesaintvincent.fr

Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Désiré Nisard

19 rue de Seine - BP 61

21402 Châtillon-sur-Seine Cedex

Tél. : 03 80 91 82 82

e-mail : contact@lycee-nisard.com

Site Internet : www.lycee-nisard.com

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée privé Les Arcades

13 rue du Vieux Collège - BP 61830

21018 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 68 48 28

e-mail : lycee@groupearcades.fr

Site Internet : www.lyceelesarcades.fr

Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Section européenne : anglais

Section européenne : allemand

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Simone Weil

1 rue Pelletier de Chambure

21000 Dijon

Tél. : 03 80 63 04 80

e-mail : 0212015b@ac-dijon.fr

Site Internet : www.lycee-simoneweil-dijon.fr

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Modalité(s) de formation : formation initiale

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Nièvre

Lycée des métiers François Mitterrand

1 rue Pierre Mendès France

58120 Château-Chinon

Tél. : 03 86 79 48 00

e-mail : 0580552k@ac-dijon.fr

Site Internet : <http://lyc58-fmitterrand.ac-dijon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée privé Simone Dounon

Ensemble scolaire catholique cosnois

5 rue Marcelin Berthelot - BP 80122

58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex

Tél. : 03 86 28 00 58

Site Internet : www.esccosne.com

Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Centre scolaire Notre-Dame - Lycée Professionnel - site Saint-Joseph

118 rue des Montapins

58000 Nevers

Tél. : 03 86 71 65 10

e-mail : lp@csnd58.fr

Site Internet : www.csnd58.fr

Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Jean Rostand

9 boulevard Saint Exupéry

58000 Nevers

Tél. : 03 86 60 36 00

e-mail : 0580050p@ac-dijon.fr

Site Internet : <http://lp58-rostand.ac-dijon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée privé Thérèse Desreumaux

4 route de La Machine

58300 Saint-Léger-des-Vignes

Tél. : 03 86 25 08 59

e-mail : LP.T.Desreumaux@wanadoo.fr



Site Internet :
<http://lyceepro.desreumaux.pagesperso-orange.fr>
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Saône-et-Loire

Lycée privé Saint-Lazare
Ensemble scolaire catholique d'Autun
7 rue Saint-Germain
71400 Autun
Tél. : 03 85 86 97 97
e-mail : esca71@wanadoo.fr
Site Internet : www.esca71.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée privé Saint-Charles
Ensemble Saint-Charles
3 rue du Général Giraud
71100 Chalons-sur-Saône
Tél. : 03 85 45 83 35
Site Internet : www.ensemblestcharles71.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Modalité(s) de formation : formation initiale
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Julien Wittmer
13 rue de Champagny
71120 Charolles
Tél. : 03 85 88 01 00
e-mail : 0710018j@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyc71-wittmer.ac-dijon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Modalité(s) de formation : formation initiale
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Françoise Dolto
1 rue du Capitaine Priet - BP 185
71307 Montceau-les-Mines cedex
Tél. : 03 85 57 87 87
e-mail : 0710079a@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyc71-dolto.ac-dijon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée privé Sacré-Coeur
Ensemble scolaire La Salle
22 avenue de Charolles - BP 90153

71604 Paray-le-Monial Cedex
Tél. : 03 85 81 03 75
e-mail : lycee.sacre.coeur@ecparay.fr
Site Internet : www.ecparay.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Yonne

Lycée des métiers Vauban
22 rue Faidherbe - BP 60
89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03 86 72 59 80
e-mail : 0890819g@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyc89-vauban.ac-dijon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Modalité(s) de formation : formation initiale

Lycée Chevalier d'Eon
2 place Edmond Jacob
89700 Tonnerre
Tél. : 03 86 55 08 01
e-mail : 0890032b@ac-dijon.fr
Site Internet : <http://lyceon.fr>

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Modalité(s) de formation : formation initiale

3. Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)

Cette formation (en 3 ans après une classe de 3ème ou après un CAP) prépare aux métiers de la petite enfance, de la santé et du social, de l'accueil, de l'animation, du développement local... et plus largement des services à la personne.

Le titulaire du diplôme intervient dans des structures de services aux personnes : crèches, multi-accueil, centres de loisirs, EHPAD, accueils de jour...

Poursuites d'études dans les domaines suivants :

- concours et diplômes accessibles : infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, éducateur spécialisé, concours administratifs, para-médicaux ou médicaux...
- études supérieures : BTS, BTSA, université, IUT...

Ce Bac pro se prépare dans des établissements agricoles et comporte 22 semaines de stages (sur les 3 ans de formation). Il est possible d'obtenir une qualification intermédiaire, le BEPA services aux personnes, en cours de formation (à l'issue de la classe de 1ère SAPAT).



Côte-d'Or

Maison familiale rurale d'Agencourt - MFR

4 rue du Lavoir
21700 Agencourt
Tél. : 03 80 61 02 14
e-mail : mfr.agencourt@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr-agencourt.com
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Maison familiale rurale de Baigneux-les-Juifs - MFR

Rue des Halles
21450 Baigneux-les-Juifs
Tél. : 03 80 96 50 89
e-mail : mfr.baigneux@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfrbaigneux.com
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Lycée agricole privé Anne-Marie Javouhey

LEAP du Val de Saône
25 rue Anne-Marie Javouhey
cidex 120
21250 Chamblanc
Tél. : 03 80 20 38 90
e-mail : chamblanc@cneap.fr
Site Internet : www.lycee-javouhey.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale
Section européenne : Anglais

Maison familiale rurale de Quétigny - MFR

33 boulevard de Bellevue - BP 50046
21802 Quétigny Cedex
Tél. : 03 80 46 35 49
e-mail : mfr.quetigny@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfrquetigny.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale
La MFR de Quétigny n'assure que la classe de seconde professionnelle SAPAT, la poursuite en 1ère Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires se fait soit à la MFR d'Agencourt ou de Baigneux-les-Juifs (convention de partenariat).

Lycée d'enseignement agricole privé Saint-Dominique

20 rue Danton - BP 59
21210 Saulieu
Tél. : 03 80 64 17 86
Site Internet : www.lyceesaintdominique-saulieu.com
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Nièvre

Legta du Morvan

Rue Pierre Mendès-France
58120 Château-Chinon
Tél. : 03 86 79 49 80
e-mail : legta.chateau-chinon@educagri.fr
Site Internet : http://formavenir.pronde.net
Etablissement public

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale
Section européenne : anglais

Institut privé d'enseignement rural et de mécanique agricole - IPERMA

Place Dom de Laveyne - 58330 Saint-Saulge
Tél. : 03 86 58 33 87
e-mail : iperma58@wanadoo.fr
Site Internet : www.iperma.net ou www.cfa-agri.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Lycée horticole et rural privé du Haut Nivernais de Varzy - LHRP

Route de Clamecy - BP 2 - 58210 Varzy
Tél. : 03 86 29 45 95 ou varzy@cneap.fr
Site Internet : www.lycee-varzy.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Saône-et-Loire

Lycée professionnel agricole Charolles

Chemin d'Ouze - BP 13 - 71120 Charolles
Tél. : 03 85 24 28 50
e-mail : lpa.charolles@educagri.fr
Site Internet : www.epl-fontaines.fr/lycee-de-charolles
Etablissement public

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Maison familiale rurale de la Clayette - MFR

Allée Faustin Potain
71800 La Clayette
Tél. : 03 85 28 07 07
e-mail : mfr.la-clayette@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr-la-clayette.com
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Lycée d'enseignement agricole privé de la Bresse

600 avenue Fernand Point
ZAC de la Basse Maconnière - 71500 Louhans
Tél. : 03 85 75 53 43
Site Internet : www.leap-bresse-louhans.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale



Lycée d'enseignement professionnel privé Reine Antier

9 rue du Bourg
71620 Saint-Martin-en-Bresse
Tél. : 03 85 47 09 09
e-mail : isabelle.rothdiener@cneap.fr
Site Internet : www.lycee-reineantier.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Yonne

Lycée professionnel agricole Albert Schweitzer - LPA

1 avenue du Docteur Schweitzer
89290 Champs-sur-Yonne
Tél. : 03 86 53 69 09
e-mail : lpa.champs-yonne@educagri.fr
Site Internet : www.terresdelyonne.com
Etablissement public

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale
Section européenne : anglais

Lycée professionnel rural privé Sainte-Colombe

2 rue Henri Cavallier
89100 Saint-Denis-lès-Sens
Tél. : 03 86 64 80 00
e-mail : contact@saintecolombeformations.fr
Site Internet : www.saintecolombeformations.fr
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

Maison familiale rurale de Toucy - MFR

Champeaux
89130 Toucy
Tél. : 03 86 44 02 02
e-mail : mfr.toucy@mfr.asso.fr
Site Internet : www.mfr89.info/toucy
Etablissement privé sous contrat

- Bac pro services aux personnes et aux territoires
Modalité de formation : formation initiale

4. Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) est un agent territorial, c'est-à-dire qu'il est employé et recruté sur concours par une collectivité territoriale (une mairie). Généralement, le recrutement se fait sur titre avec un entretien.

Les tâches effectuées par les ATSEM sont : accueil des enfants, maintien de l'hygiène de l'établissement, préparation matérielle des activités et décoration de la classe et éventuellement participation à ces activités, accompagnement de

l'enfant dans les différentes étapes de la vie quotidienne qui concourent à son autonomie et à sa socialisation (habillage, déshabillage, lavage des mains, toilette, goûter, etc...).

L'ATSEM travaille essentiellement dans les petites sections des écoles maternelles.

Il est nommé par le maire après avis du directeur de l'école pour les écoles publiques, et par le directeur pour les écoles privées. Il doit être titulaire du CAP petite enfance (voir plus haut).

4.1. Modalités de recrutement

Les concours d'ATSEM sont organisés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale (CGFPT) de chaque département. Il est ouvert uniquement aux personnes titulaires du CAP petite enfance (concours externe).

Pour connaître le calendrier des concours, se renseigner directement auprès des centres de gestion de la fonction publique territoriale (CGFPT). Les adresses des CGFPT se trouvent dans la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 2.0 « Travailler dans les fonctions publiques » ou via le site www.fncdg.com (fédération nationale des centres de gestions de la fonction publique territoriale).

Attention : La réussite au concours ne vaut pas recrutement. Elle permet seulement d'être titularisé lorsque le candidat a trouvé un poste.

La personne reçue au concours est inscrite d'office pendant un an sur liste d'aptitude. Cette liste circule dans toutes les mairies. Si, à la fin de la première année, le titulaire du concours n'a pas de poste, il peut se réinscrire pour une deuxième et une troisième année. Si à la fin de celles-ci, il n'a toujours pas d'emploi, il perd le bénéfice du concours. Il est donc préférable que le candidat contacte lui-même les mairies auprès desquelles il souhaite postuler pour trouver un poste.

Le concours n'est pas forcément organisé chaque année.

5. Auxiliaire de puériculture

L'auxiliaire de puériculture est une spécialiste des tous petits, de 0 à 5 ans. Elle prend en charge l'enfant bien portant, malade ou handicapé en liaison avec une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra hospitalier.

De manière générale, l'auxiliaire de puériculture travaille sous la direction et en collaboration d'une puéricultrice, infirmière, un pédiatre ou d'une sage-femme.

5.1. Formation

Pour exercer cette profession, il faut posséder le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).



5.2. Conditions d'admission

- Être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité.

5.3. Sélection

Des épreuves écrites d'admissibilité

Une analyse de texte sur un sujet d'actualité en lien avec le domaine sanitaire et social et un test de 10 questions de biologie humaine et de mathématiques.

Une épreuve orale d'admission

consistant en un entretien de 20 minutes maximum avec le jury à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social (précédé de 10 minutes de préparation).

Sont dispensés de l'épreuve écrite de culture générale :

- Les titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV (bac)
- Les titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V (ex : BEPA services aux personnes, CAP petite enfance...)
- Les titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'État d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

5.4. Renseignements et inscription

Côte-d'Or

Institut régional de formation sanitaire et sociale Bourgogne Franche-Comté - Quétigny - IRFSS - IFSI - IFAS - IFAP

Institut de formation de la croix rouge française
2 rue du Golf
21800 Quétigny
Tél. : 03 80 48 17 35

e-mail : irfss.quetigny@croix-rouge.fr

Site Internet : <http://irfss-bfc.croix-rouge.fr>

Etablissement privé

- Diplôme d'Etat auxiliaire de puériculture
Modalité(s) de formation : formation initiale
Durée de formation : 10 mois de septembre à juillet.
Coût de la formation : 4 500 € environ.
Modalités de recrutement : inscriptions jusqu'au 15 février de chaque année.
Concours d'entrée en mars (120 €).
Nombre de places: 35.

Yonne

Institut de formation d'ambulanciers et d'aides soignants - Joigny - IFAAS

Centre hospitalier
3 quai de l'hôpital - BP 229
89306 Joigny cedex
Tél. : 03 86 92 33 66
e-mail : ifas@ch-joigny.fr
Site Internet : <http://ifaasjoigny.wordpress.com>

- Diplôme d'Etat auxiliaire de puériculture
Modalité(s) de formation : formation initiale
L'antenne de l'IRFSS de Quétigny situé à Joigny, forme au diplôme d'auxiliaire de puériculture uniquement les élèves sortant de Bac Pro ASPP ou de Bac Pro SAPAT.
Conditions d'admission : être titulaire d'un Bac Pro accompagnement, soins, services à la personne (ASSP) ou d'un Bac Pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT).
Modalités de recrutement : La possession de l'un de ces deux Bac Pro allège la formation, 4 à 5 modules seulement sont à suivre au lieu des 8 habituels.
Pas de concours pour les titulaires de l'un de ces Bac Pro mais un dossier à préparer et un entretien à passer à L'Institut de Quétigny.
Nombre de places: 12.
Partenariat(s) : formation en partenariat avec l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge - IRFSS de Quétigny (03 80 48 17 35).

5.5. Aides financières

Bourses d'études sanitaires et sociales

La Région Bourgogne Franche-Comté peut attribuer des bourses d'études pour les élèves ou étudiants inscrits dans les instituts et écoles de formation paramédicales ou sociales.

Des bourses peuvent être obtenues pour les études suivantes :

assistant de service social, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES), auxiliaire de puériculture, aide-soignante, infirmier, puéricultrice, sage-femme, masseur-kinésithérapeute.

La demande de bourse doit être effectuée entre le 20 août et le 30 septembre de chaque année.

Les demandes devront être faites directement en ligne sur le site extranet du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté : <https://extranet.cr-bourgogne.fr/bss/>

Pour toutes demandes d'information : bourses.sanitaires_sociales@cr-bourgogne.fr

Gratuité de la formation pour les demandeurs d'emploi

La Région Bourgogne Franche-Comté prend en charge, en partenariat avec Pôle Emploi, les frais de



scolarité pour les demandeurs d'emploi. La subvention est directement versée au centre de formation.

La gratuité s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi lors de leur entrée en formation et :

- sans qualification professionnelle ou titulaires d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle depuis plus d'un an (de plus de trois ans si cette qualification relève du secteur sanitaire et social),
- ayant une période de chômage supérieure à 4 mois dans les 12 mois précédant leur entrée en formation,
- ne pas avoir démissionné d'un CDI ou d'un CDD de plus de 6 mois dans les 6 derniers mois avant l'entrée en formation,
- aux bénéficiaires d'un contrat aidé (à l'exception des contrats d'avenir).

Renseignements :

www.bourgognefranchecomte.fr

6. Éducateur de jeunes enfants

Cet éducateur a pour rôle de favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes enfants (moins de 7 ans) qui, pour un temps plus ou moins long, se trouvent hors de leur famille. L'éducateur de jeunes enfants est amené à travailler dans des lieux très divers :

- secteur socio-éducatif (crèche, halte-garderie, foyer de l'enfance, Institut médico-éducatif, relais assistantes maternelles),
- secteur sanitaire (pédiatrie, chirurgie infantile),
- structures de loisirs (centre de loisirs, ludothèque).

6.1. Formation

L'exercice de cette profession est subordonné à l'obtention du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE).

6.2. Conditions d'admission

soit être titulaire :

- du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent),
- ou d'un diplôme d'État du travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de niveau IV (Bac)
- ou du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, du CAP petite enfance, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP), du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la petite enfance,

soit, si l'on ne possède aucun de ces diplômes, réussir l'examen de niveau organisé par la DRDJSCS.

Se renseigner auprès de la DRDJSCS dès le mois de septembre (l'examen ayant lieu généralement fin-novembre début-décembre).

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté - DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté

10 boulevard Carnot - CS 13430

21034 Dijon cedex

Tél. : 03 80 68 39 00

e-mail : drjscs21@drjscs.gouv.fr

Site Internet : www.bourgogne-franche-comte.drdjscs.gouv.fr/

Pôle des politiques de formations, de certifications et de l'emploi (03 80 68 39 32).

6.3. Concours d'entrée

Un examen d'admission est organisé chaque année par l'école (l'IRTESS est agréé pour 30 étudiants par année de formation). Cet examen comporte des épreuves écrites et orales dans le but d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation d'éducateur de jeunes enfants.

Les inscriptions se font par Internet : www.irteess.fr de mi-octobre à début décembre.

Les épreuves écrites ont lieu fin janvier et les épreuves orales en mars-avril. La rentrée se fait en septembre.

6.4. Coût des épreuves d'admission et frais de scolarité

Épreuves écrites : 112 €

Épreuves orales : 110 €

Les frais d'inscription et de scolarité s'élèvent à 524 € par an.

6.5. Aides financières

Des bourses d'études peuvent être obtenues, s'adresser au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

La demande de bourse doit être effectuée entre le 20 août et le 30 septembre de chaque année.

Les demandes devront être faites directement en ligne sur le site extranet du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté : <https://extranet.cr-bourgogne.fr/bss/>

Pour toutes demandes d'information : bourses.sanitaires_sociales@cr-bourgogne.fr



6.6. Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 3 ans et comprend, en alternance :

- 1 500 heures de formation théorique réparties en 4 domaines de formation,
- 60 semaines de stage.

Ce diplôme n'est préparé que dans un seul établissement en Bourgogne :

Côte-d'Or

CFA sanitaire, social et médico-social de Bourgogne

5/7 allée André Bourland

21000 Dijon

Tél. : 03 80 69 24 07 ou 07 85 46 08 94

e-mail : contact@cfasanitaireetsocial.fr

Site Internet : [www.cfa-sanitaire-social-](http://www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org)

[bourgogne.org](http://www.cfa-sanitaire-social-bourgogne.org)

CFA "hors murs" dédié aux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social. Les formations se déroulent dans les établissements partenaires du CFA.

- Diplôme d'Etat éducateur de jeunes enfants

Niveau de formation : niveau III

Modalité(s) de formation : contrat d'apprentissage

Lieu des cours : IRTESS à Dijon (21).

Modalités de recrutement : La formation en apprentissage n'est accessible qu'à partir de la 2ème année de formation.

Institut régional supérieur du travail éducatif et social - Irtess

2 rue du Professeur Marion

21000 Dijon

Tél. : 03 80 72 64 50

e-mail : direction.generale@irtess.fr

Site Internet : www.irtess.fr

- Diplôme d'Etat éducateur de jeunes enfants

Niveau de formation : niveau III

Modalité(s) de formation : formation initiale/formation professionnelle continue

Durée de formation : formation en 3 ans.

Coût de la formation : frais de sélection (112 € pour l'écrit, 115 € pour l'oral) - frais d'inscription et de scolarité (534 € par an en formation initiale).

Modalités de recrutement : Inscription par Internet (www.irtess.fr) de début novembre à début janvier, les épreuves de sélection ayant lieu fin janvier.

6.7. Adresses utiles

Des informations complémentaires sur ce métier peuvent être obtenues auprès des antennes locales de la Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants.

Site National : www.fneje.fr

Côte d'Or

FNEJE Côte d'Or

e-mail : fnejecotedor@gmail.com

Site Internet : www.facebook.com/Fneje21

Nièvre

FNEJE Nièvre

e-mail : fneje-nievre@fneje.fr

Saône-et-Loire

FNEJE Saône-et-Loire

e-mail : fneje-saone-et-loire@fneje.fr

7. Puéricultrice

La puéricultrice est une infirmière ou une sage-femme diplômée qui a suivi une année de formation spécifique dans une école de puériculture.

Elle contribue à promouvoir, à maintenir, à restaurer la santé de l'enfant dans sa famille et dans les différentes structures d'accueil. Elle exerce dans les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile), les crèches, les services d'enfants et de maternité des hôpitaux, les écoles des professions paramédicales et les collèges techniques. Elle assure des fonctions d'éducation, de prévention, de soins, d'encadrement, de formation au sein d'équipes pluri-disciplinaires médico-sociales et éducatives. Elle doit être capable de suivre des directives et de prendre des responsabilités.

Pour en savoir plus sur la formation au métier de puéricultrice en Bourgogne, voir la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 2.741 : « *Infirmier(ère) et puéricultrice* ».

8. Assistante maternelle

L'assistante maternelle est une personne agréée par les services d'action sociale du Conseil Départemental, pour accueillir moyennant salaire, un ou plusieurs enfants à son domicile.

Elle a un rôle complémentaire de celui des parents. Elle participe à l'éveil de la personnalité de l'enfant. Elle doit être disponible et engager avec l'enfant une relation affective relativement longue.

L'assistante maternelle doit être agréée. Les formulaires de demande d'agrément ou de renouvellement sont à retirer auprès du service « assistante maternelle » du département.

8.1. Où adresser votre demande d'agrément ?

Côte d'Or

Conseil départemental de la Côte d'Or

Service protection maternelle et infantile

1 rue Joseph Tissot - BP1601



21035 Dijon cedex
Tél. : 03 80 63 66 13
Site Internet : www.cotedor.fr

Nièvre

Conseil départemental de la Nièvre
Pôle Solidarité et Economie Sociale (PSES) -
Service PMI - Santé Publique
Hôtel du département
58039 Nevers cedex
Tél. : 03 86 60 69 07/12
e-mail : secretariat.dsd@cg58.fr
Site Internet : www.nievre.fr

Saône-et-Loire

Conseil départemental de Saône-et-Loire
Direction de l'Enfance et des familles
Service de Protection Maternelle et Infantile
Espace Duhesme
18 rue de Flacé - 71026 Mâcon cedex 9
Tél. : 03 85 39 56 17
e-mail : def@cg71.fr
Site Internet : www.saoneetloire71.fr

Yonne

Conseil départemental de l'Yonne
Pôle des Solidarités Départementales
Sous Direction de la Protection Maternelle et
Infantile
Hôtel du département
89089 AUXERRE cedex
Tél. : 03 86 72 88 55
Site Internet : www.lyonne.com

9. Assistante familiale

L'assistante familiale (ou assistante maternelle permanente) accueille, à son domicile, des enfants, des adolescents ou de jeunes majeurs à temps plein (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24).

Il faut obtenir un agrément auprès du Conseil départemental de son département (service PMI) après vérification que les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis (adresses au chapitre précédent).

L'assistante familiale travaille pour un organisme de placement, souvent dépendant du Conseil départemental, le plus connu étant l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance).

Le diplôme d'État d'assistant familial s'obtient après un stage préparatoire à l'accueil de l'enfant (60 h) organisé par l'employeur. Et une formation de 240 h en alternance sur 2 ans (2 jours de regroupement par mois).

Cette formation est destinée aux assistants familiaux agréés et en situation d'emploi au sein d'associations ou de collectivités territoriales.

En Bourgogne le diplôme d'État d'assistant familial (formation de niveau V) est préparé par l'IRTESS :

Côte-d'Or

Institut régional supérieur du travail éducatif et social - Irtess

2 rue du Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. : 03 80 72 64 50
e-mail : direction.generale@irtess.fr
Site Internet : www.irtess.fr
• Diplôme d'État assistant familial
Modalité(s) de formation : formation professionnelle continue/VAE
Durée de formation : Formation en 2 ans en alternance.

► Bon à savoir

Il existe des formations dans le cadre des métiers de l'animation, proche de l'enfance-jeunesse :

- le **BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) option : « loisirs du jeune et de l'enfant ».
- le **BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport)

Voir la fiche régionale Actuel Bourgogne n° 2.49 : « Métiers de l'animation socioculturelle ».

► Pour en savoir plus

Fiche régionale Actuel Bourgogne :

- n° 2.741 : « *Infirmier(ère) et puéricultrice* »

Fiches nationales Actuel CIDJ :

- n° 2.78 : « *Les métiers de la petite enfance* »
- n° 2.741 : « *Infirmier(ère) et puéricultrice* »

Guide Studyrama :

- « *Travailler avec des enfants* » : Coll. Guides J Métiers - février 2015.

Guide de L'ONISEP :

- « *Les métiers auprès des enfants* » : Coll. PARCOURS ONISEP - avril 2015.

Fiches métiers de la MIP de Louhans :

- « *CAP petite enfance* » - octobre 2009 (des éléments ont été mis à jour en 2016)
- « *Assistant maternel* » - janvier 2013 (des éléments ont été mis à jour en 2015).



- « *Assistant familial* » - février 2013 (des éléments ont été mis à jour en 2015).
- « *Educateur de jeunes enfants* » - septembre 2007 (des éléments ont été mis à jour en 2015).
- « *Auxiliaire de puériculture* » - novembre 2011 (des éléments ont été mis à jour en 2015).

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : www.mip-louhans.asso.fr

Site Internet :

- <http://social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/>
Le portail des métiers du social.

